Informations de base

2002/2226(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget 2002: état prévisionnel supplémentaire PE 2/2002 **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	BUDG Budgets	BUITENWEG Kathalijne Maria (V/ALE)	05/12/2002
Conseil de l'Union européenne			

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/10/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/10/2002	Vote en commission		Résumé
21/10/2002	Dépôt du rapport budgétaire	A5-0358/2002	
07/11/2002	Décision du Parlement	T5-0527/2002	Résumé
07/11/2002	Fin de la procédure au Parlement		
22/01/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2226(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Préparation budgétaire
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 272
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/5/16826

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A5-0358/2002	21/10/2002	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T5-0527/2002 JO C 016 22.01.2004, p. 0015-0060 E	07/11/2002	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Budget 2002: état prévisionnel supplémentaire PE 2/2002

2002/2226(BUD) - 07/11/2002 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de Mme Kathalijne Maria BUITENWEG (Verts/ALE, NL), le Parlement européen s'est rallié à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 21 octobre 2002) et a adopté l'état prévisionnel rectificatif 2/2002 du Parlement européen. Un montant de 42,690 mios EUR est ainsi dégagé dans le cadre du budget 2002 pour mettre en oeuvre l'opération d'effort initial soutenu ("frontloading") par réduction de divers postes budgétaires du Parlement européen.